CREDE
CENTRE
DE RESSOURCES
EN ÉDUCATION
DE L'ENFANCE

Politique de la formation continue au CREDE

« Le développement des missions des structures de l'enfance reste une utopie s'il n'est pas soutenu par des dispositifs de formation continue »

Corinne Rochat (Directrice du CREDE de 2005-2025)

Préambule

Le Centre de Ressources en Éducation de l'Enfance (CREDE) considère la formation continue comme un levier essentiel pour favoriser l'amélioration de la qualité de l'accueil de jour des enfants, du développement des compétences professionnelles et de la valorisation des métiers de l'enfance.

Les métiers de l'enfance évoluent continuellement sous l'effet des transformations sociales, des avancées scientifiques et de l'évolution des besoins des enfants, des familles et des équipes. La formation continue permet aux professionnel·les d'accompagner ces évolutions en développant leurs connaissances, leurs compétences et leur capacité à analyser leurs pratiques.

Le présent document définit ainsi les orientations qui structurent l'offre de formation continue du CREDE.

Références légales et mission du centre de formation continue

Conformément à la Loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr, art. 30), la formation continue vise à renouveler, approfondir et compléter les qualifications professionnelles tout en renforçant l'adaptabilité des professionnel·les.

Dans le champ de l'accueil de jour des enfants, la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE, art. 1) définit les objectifs du dispositif cantonal, notamment la garantie d'une offre suffisante de places d'accueil accessibles financièrement, permettant la

conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, tout en assurant la qualité des milieux d'accueil, qu'ils soient préscolaires, parascolaires, familiaux ou collectifs.

C'est dans ce contexte que l'offre de formation continue du CREDE contribue directement à la qualité de l'accueil des jeunes enfants. Son action s'appuie sur les référentiels de compétences préscolaire et parascolaire et participe à la mise en œuvre des objectifs de la LAJE en soutenant les professionnel·les dans l'ensemble de leurs missions. L'offre de formation est régulièrement actualisée afin de répondre aux besoins du terrain et à l'évolution des pratiques professionnelles.

Vision de la formation continue

Le CREDE défend une vision de la formation continue comme un processus dynamique et permanent de développement professionnel et de transformation des pratiques. Elle vise à soutenir une évolution constante des métiers de l'enfance.

Dans cette perspective, la formation continue permet de :

- anticiper les évolutions des métiers
- actualiser les connaissances professionnelles
- développer la posture réflexive
- renforcer le pouvoir d'agir
- favoriser une culture commune de qualité

Cette vision oriente l'ensemble des actions de formation menées par le CREDE.

Enjeux professionnels

La formation continue s'inscrit dans un contexte d'évolutions sociales, culturelles, professionnelles et politiques qui transforment le champ de l'enfance. Elle doit notamment tenir compte de l'évolution des besoins des enfants, de la diversification des familles, du développement de l'interdisciplinarité, des avancées de la recherche et de l'évolution des politiques publiques.

Dans ce contexte, elle constitue un levier pour actualiser les connaissances, faire évoluer les pratiques et encourager l'attractivité des métiers de l'enfance.

Publics concernés

La formation continue s'adresse à l'ensemble des professionnel·les de l'enfance travaillant auprès d'enfants de 0 à 12 ans au sein de structures d'accueil collectif, indépendamment de leur fonction ou de leur niveau de formation.

Principes pédagogiques

La démarche pédagogique du CREDE repose sur une conception de l'apprentissage des adultes qui reconnaît et valorise l'expérience professionnelle comme ressource centrale.

Elle se traduit par les principes suivants :

- approche andragogique centrée sur l'adulte apprenant
- valorisation de l'expérience professionnelle comme base d'apprentissage
- pédagogie active, participative et interactive
- ancrage dans les situations professionnelles réelles

Ces principes garantissent une formation en lien direct avec les réalités du terrain.

Valeurs

L'action du CREDE en matière de formation continue s'appuie sur un ensemble de valeurs fondamentales qui guident ses pratiques d'ingénierie de formation, de la conception à la mise en œuvre et à l'évaluation des dispositifs.

- **Qualité** : inscrire les formations dans une démarche d'amélioration continue et veiller à leur pertinence au regard des besoins des professionnel·les.
- **Partenariat** : privilégier la co-construction des formations avec les acteur·rices du terrain ainsi qu'avec les partenaires publics reconnus dans le domaine.
- **Respect** : reconnaître et valoriser la diversité des parcours, des identités professionnelles et des expériences des participant·es et des formateur·ices.
- **Liberté** : favoriser l'engagement volontaire et responsable de chacun·e dans les parcours de formation.

- **Innovation** : favoriser l'ouverture à une pluralité d'approches, de perspectives et de pratiques professionnelles, afin de soutenir leur évolution.
- **Éthique** : inscrire les formations dans le respect des droits de l'enfant, des principes de déontologie et des responsabilités professionnelles.
- **Accessibilité** : garantir l'égalité des chances dans l'accès à la formation et prendre en compte la diversité des besoins et des situations.

Fondement sur les connaissances : articuler les apports de la recherche scientifique avec les savoirs issus de l'expérience et de la pratique professionnelle.

Références

Ardouin, T. (2017). Ingénierie de formation : Intégrer les nouveaux modes de formation dans votre pédagogie (5e éd.). Dunod.

Bignon, E., & Mairesse, P. (2013). Réflexivité et capabilité : La part de création dans l'activité. Éducation Permanente, 39–51.

Camus, P., & Marchal, L. (coord.). (2007). *Accueillir les enfants de 3 à 12 ans : viser la qualité : un référentiel psychopédagogique pour des milieux d'accueil de qualité*. Office de la naissance et de l'enfance (ONE).

Giampino, S. (2016). *Développement du jeune enfant, mode d'accueil, formation des professionnels*. Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes. https://solidarites.gouv.fr/rapport-de-sylviane-giampino-developpement-du-jeune-enfant

Guinchard Hayward, F., Desponds Theurillat, V., & Rákóczy, A. (2014). Garantir la qualité de l'accueil : Un défi au quotidien. *Revue [petite] enfance*, (113), 44–53.

Office de l'accueil de jour des enfants. (2019). *Directives pour l'accueil collectif de jour des enfants : Accueil collectif préscolaire à la journée* (Mise à jour du 1er août 2019). État de Vaud. https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dinf/oaje/Directives/directives_prescolaire_journee.pdf

Office de l'accueil de jour des enfants. (2019). *Référentiels de compétences : Accueil collectif de jour parascolaire primaire* (Mise à jour du 1er août 2019). État de Vaud. https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dinf/oaje/pdf/R%C3%A9f%C3%A9rentiels_de_comp%C3%A9tences_accueil_parascolaire_OAJE_1.8.2019.pdf

Peeters, J. (2016). Travailler avec de jeunes enfants issus de familles pauvres et migrantes. *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, 73(1), 15–31. https://doi.org/10.3917/nras.073.0015

Perreten, L. (2013). *La formation continue dans le champ de l'éducation de l'enfance*.

Rayna, S. (2021). Introduction : Coordonner la petite enfance. Dans D. Péralès & S. Rayna (Éds.), *Les passerelles, tout un art ! Crèches, centres de loisirs, écoles maternelles* (pp. 9–29). Érès. https://doi.org/10.3917/eres.peral.2021.01.0009